

Le rapport trimestriel aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc. pour le quatrième trimestre de 2024, y compris son rapport de gestion et ses états financiers consolidés annuels pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, est accessible sur les sites greatwestlifeco.com/fr/rapports-financiers et sedarplus.com. Les lecteurs sont priés de se reporter aux rubriques Mode de présentation, Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR à la fin du présent communiqué pour obtenir de plus amples renseignements sur les informations à fournir.

Tous les chiffres sont exprimés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Great-West Lifeco annonce un bénéfice fondamental record pour le quatrième trimestre et l'exercice complet de 2024, une hausse de 10 % de son dividende ainsi que son intention d'effectuer de nouveaux rachats d'actions en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités

- Le bénéfice fondamental s'est chiffré à 1,1 G\$, ou 1,20 \$ par action, en hausse de 15 % par rapport au quatrième trimestre de 2023, alors que le bénéfice fondamental pour l'exercice complet s'est établi à 4,2 G\$, ou 4,50 \$ par action, en hausse de 14 % par rapport à 2023.
- Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 1,1 G\$, ou 1,20 \$ par action, en hausse de 50 % par rapport au quatrième trimestre de 2023, alors que le bénéfice net lié aux activités poursuivies pour l'exercice complet s'est établi à 4,0 G\$, ou 4,30 \$ par action, en hausse de 40 % par rapport à 2023.
- Le rendement des capitaux propres fondamental s'est établi à 17,5 %, et le rendement des capitaux propres – activités poursuivies, à 16,7 %.
- Le ratio du TSAV a augmenté de 2 points en 2024 et s'est établi à 130 %.
- La valeur comptable par action s'est chiffrée à 27,17 \$, en hausse de 12 % d'un exercice à l'autre.
- Le dividende trimestriel a augmenté de 10 %, pour se chiffrer à 0,61 \$ par action ordinaire.
- La compagnie a l'intention de racheter des actions ordinaires additionnelles pour un montant de 500 M\$ en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités existante¹.

Winnipeg, le 5 février 2025. – Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre de 2024.

« Great-West Lifeco a affiché des résultats records en 2024, et l'ensemble de ses secteurs ont connu un essor appréciable, ce qui place la compagnie en bonne position pour obtenir une croissance continue en 2025 et par la suite. La trajectoire solide du bénéfice de la compagnie et la valeur ainsi créée pour les actionnaires sont reflétées dans l'augmentation de 10 % du dividende de la compagnie et dans notre intention de racheter des actions ordinaires additionnelles », a déclaré Paul Mahon, président et chef de la direction de Great-West Lifeco. « Ces résultats reflètent la persistance avec laquelle nous réalisons nos stratégies de croissance, qui nous a permis de dépasser nos objectifs financiers à moyen terme². Nous exerçons des activités diversifiées dans plusieurs pays et nous avons l'habitude de les gérer en période de volatilité. Nous sommes en bonne position pour affronter les répercussions économiques défavorables qui pourraient découler de l'exercice de nos activités dans un monde marqué par l'incertitude. Notre approche disciplinée dans la gestion des activités a continué de renforcer notre avantage sur le plan du capital et nous a procuré une souplesse financière considérable pour continuer de favoriser la croissance de la valeur tout en gérant les risques. »

¹ Ces rachats s'ajoutent aux rachats que nous effectuons pour compenser la dilution en vertu de nos régimes de rémunération fondée sur des actions. Ces rachats dépendent des conditions du marché, de notre capacité à effectuer les rachats avec prudence et de l'apparition d'autres occasions stratégiques.

² Les objectifs à moyen terme sont définis dans le rapport de gestion annuel de 2024 de la compagnie.

Principaux points saillants financiers

Bénéfice	Trimestre			Exercice complet	
	T4 2024	T3 2024	T4 2023	2024	2023
Bénéfice fondamental ³	1 115 \$	1 061 \$	971 \$	4 192 \$	3 667 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 116 \$	859 \$	743 \$	4 011 \$	2 862 \$
Bénéfice net	1 116 \$	859 \$	740 \$	3 940 \$	2 738 \$
Bénéfice par action					
Bénéfice fondamental par action ⁴	1,20 \$	1,14 \$	1,04 \$	4,50 \$	3,94 \$
Bénéfice net par action lié aux activités poursuivies	1,20 \$	0,92 \$	0,80 \$	4,30 \$	3,07 \$
Bénéfice net par action	1,20 \$	0,92 \$	0,79 \$	4,23 \$	2,94 \$
Rendement des capitaux propres					
Rendement des capitaux propres fondamental ^{4, 5}	17,5 %	17,3 %	16,6 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ⁵	16,7 %	15,6 %	12,9 %		

³ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Le bénéfice fondamental par action et le rendement des capitaux propres fondamental sont des ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁵ Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres – activités poursuivies sont calculés à l'aide du bénéfice et des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires applicables pour les quatre derniers trimestres.

Un bénéfice fondamental³ record de 1 115 M\$, ou 1,20 \$ par action ordinaire, a été enregistré au quatrième trimestre, ce qui représente une hausse de 15 % par rapport à 971 M\$ il y a un an. Le quatrième trimestre de 2024 correspond au troisième trimestre consécutif où Lifeco a affiché un bénéfice fondamental record de plus de 1 G\$. Les résultats du quatrième trimestre reflètent principalement l'augmentation des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart dans tous les secteurs découlant de la croissance des activités et de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de l'impôt minimum mondial (IMM) au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne. En outre, la croissance du bénéfice fondamental s'explique par la croissance interne dans l'unité Solutions en milieu de travail au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que par l'augmentation de la marge sur services contractuels (MSC) comptabilisée au sein de l'exploitation européenne. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des résultats au chapitre de l'assurance individuelle et la baisse du bénéfice relatif au surplus au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que par les résultats favorables non récurrents au chapitre de la protection des biens immobiliers en 2023 au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de 1 116 M\$, ou 1,20 \$ par action ordinaire, pour le quatrième trimestre, comparativement à 743 M\$ il y a un an, reflète la hausse du bénéfice fondamental, l'expérience favorable sur le marché par rapport aux attentes et les incidences nettes favorables des fluctuations des taux d'intérêt sans risque.

Faits saillants

- Bénéfice fondamental record pour un sixième trimestre consécutif :
 - Le bénéfice fondamental par action a augmenté de 14 % pour l'exercice complet, et il dépasse notre objectif à moyen terme en 2024.
 - Le rendement des capitaux propres fondamental, qui s'établit à 17,5 %, dépasse notre objectif à moyen terme.
 - De solides niveaux de capital réglementaire et la trésorerie de 2,2 G\$ de Lifeco continuent d'offrir une souplesse considérable.
- Stratégie ciblée visant à remanier le portefeuille afin qu'il réponde davantage aux besoins des clients en matière de gestion du patrimoine et de services de retraite, laquelle continue de stimuler la croissance dans l'ensemble de l'entreprise :
 - Le total de l'actif administré⁶ de Lifeco s'est établi à plus de 3,2 billions de dollars.

⁶ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

- Forte croissance de l'actif dans chacun des secteurs opérationnels, alors que la croissance moyenne de l'actif administré⁶ d'un exercice à l'autre a été de 33 % au sein de l'exploitation canadienne⁷ et de 23 % au sein de l'exploitation européenne, tandis qu'Empower a enregistré une solide croissance moyenne de l'actif administré d'un exercice à l'autre de 22 % dans l'unité Régimes à cotisations définies et de 29 % dans l'unité Gestion du patrimoine des particuliers.
- Au sein de l'exploitation canadienne, les souscriptions de produits individuels de fonds distincts ont augmenté de 39 % par rapport à l'exercice précédent et une croissance interne de 450 M\$ des entrées (sorties) d'actifs nettes⁸ de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine (en excluant IPC et Value Partners) a été enregistrée par rapport à l'exercice précédent. IPC et Value Partners ont fourni un apport de 397 M\$ aux entrées d'actifs nettes en 2024.
- Désignation de l'exploitation américaine en tant que plus important secteur selon le bénéfice fondamental, grâce à ses résultats inégalés et à la forte performance d'Empower sur le plan de la création de valeur :
 - L'exploitation américaine a enregistré une forte croissance de 30 % du bénéfice fondamental en 2024, par rapport à 2023, et de 36 % pour le quatrième trimestre, tandis que le rendement des capitaux propres fondamental a augmenté pour passer d'environ 12 % à 16 % au cours des 12 derniers mois.
 - Les résultats d'Empower sont tributaires du rendement des marchés et des entrées nettes positives enregistrées par l'unité Gestion du patrimoine des particuliers, et ils sont favorisés par notre succès constant dans l'obtention d'un certain volume de transferts.
 - En 2024, le nombre net de nouveaux participants de régime d'Empower s'est chiffré à environ 600 000, soit une augmentation de 3,4 %.
 - La forte croissance du bénéfice fondamental d'Empower reflète les synergies découlant de l'intégration de Prudential et des initiatives d'efficience d'Empower.
- L'approche disciplinée dans la gestion des activités demeure un élément clé qui contribue à la solidité et à la stabilité du rendement à long terme de la compagnie :
 - La solide situation du capital offre une souplesse financière considérable pour financer les occasions de croissance futures, ce qui correspond à la stratégie de la compagnie : le ratio du TSAV se chiffre à 130 %, en hausse de 2 points pour l'exercice, et la trésorerie a augmenté de 1,6 G\$ en 2024 pour s'établir à 2,2 G\$.
 - Les estimations actuelles des pertes du secteur causées par les événements météorologiques au quatrième trimestre de 2024 n'ont pas atteint un niveau qui laisse présager des sinistres importants. L'incidence des feux de forêt survenus en Californie en janvier 2025 est à l'étude, et la compagnie estime que la perte maximale possible sur les contrats de rétrocession au titre de la protection de biens immobiliers se chiffrerait à 100 M\$ après impôt⁹, mais elle ne s'attend pas à ce que les demandes de règlement atteignent ce niveau.

.../4

⁶ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁷ Incluant l'acquisition d'Investment Planning Counsel (IPC) et de Value Partners.

⁸ Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes et comprend les flux de trésorerie liés aux fonds distincts et aux fonds communs de placement exclusifs et non exclusifs.

⁹ L'estimation de cette perte maximale est fondée sur les modalités de nos contrats et sur les rapports publics courants portant sur les feux. L'incidence réelle dépendra d'une série de facteurs, dont bon nombre restent à déterminer, y compris le total des pertes assurées et la question de savoir si les feux de forêt sont considérés comme plusieurs événements générateurs de pertes. La compagnie continuera d'évaluer cette incidence à mesure que l'information devient disponible, et toute provision sera déterminée et présentée dans les résultats financiers de 2025 de la compagnie.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion annuel de 2024 de la compagnie.

	Trimestre			Exercice complet	
	T4 2024	T3 2024	T4 2023	2024	2023
Bénéfice fondamental par secteur¹⁰					
Exploitation canadienne	321 \$	317 \$	301 \$	1 262 \$	1 158 \$
Exploitation américaine	367	359	261	1 336	1 006
Exploitation européenne	231	195	213	829	777
Solutions de gestion du capital et des risques	223	210	236	818	794
Exploitation générale de Lifeco	(27)	(20)	(40)	(53)	(68)
Total du bénéfice fondamental¹⁰	1 115 \$	1 061 \$	971 \$	4 192 \$	3 667 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies par secteur					
Exploitation canadienne	336 \$	460 \$	166 \$	1 484 \$	961 \$
Exploitation américaine	304	307	194	1 118	769
Exploitation européenne	310	115	217	813	384
Solutions de gestion du capital et des risques	194	9	215	618	833
Exploitation générale de Lifeco	(28)	(32)	(49)	(22)	(85)
Total du bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 116 \$	859 \$	743 \$	4 011 \$	2 862 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	–	–	(3)	(115)	(124)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	–	–	–	44	–
Total du bénéfice net	1 116 \$	859 \$	740 \$	3 940 \$	2 738 \$

¹⁰ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

EXPLOITATION CANADIENNE

- **Bénéfice fondamental de 321 M\$ et bénéfice net de 336 M\$ pour l'exploitation canadienne au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 20 M\$, ou 7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 321 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant de l'ajout d'IPC et de Value Partners et des incidences favorables liées aux marchés, de la croissance interne du bénéfice lié à un bloc de polices en vigueur dans l'unité Solutions en milieu de travail, ainsi que des solides résultats au chapitre de l'assurance maladie dans l'unité Solutions en milieu de travail qui s'expliquent par les mesures prises à l'égard de la fixation des prix. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des résultats au chapitre de l'assurance maladie individuelle et la baisse du bénéfice relatif au surplus.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

- **Bénéfice fondamental de 262 M\$ US (367 M\$) et bénéfice net lié aux activités poursuivies de 216 M\$ US (304 M\$) pour l'exploitation américaine au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 69 M\$ US, ou 36 %, par rapport au quatrième trimestre de 2023, pour s'établir à 262 M\$ US, ce qui s'explique principalement par une importante augmentation des honoraires attribuable à la croissance des activités, par l'amélioration des niveaux des marchés boursiers et par la diminution des incidences du crédit sur les prêts hypothécaires commerciaux. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse des taux créditeurs, ainsi que par la hausse des charges d'exploitation découlant de la croissance au cours de l'exercice considéré.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

- **Bénéfice fondamental de 231 M\$ et bénéfice net de 310 M\$ pour l'exploitation européenne au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 18 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 231 M\$, ce qui s'explique principalement par la croissance des honoraires en Irlande découlant de la solidité des flux et des marchés, ainsi que par la hausse de la MSC comptabilisée et par la hausse des profits liés aux activités de négociation au Royaume-Uni. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les résultats moins favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni, et les résultats moins favorables au chapitre de l'assurance maladie en Irlande.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

- **Bénéfice fondamental de 223 M\$ et bénéfice net de 194 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental a diminué de 13 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 223 M\$, la croissance des affaires, les résultats favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis et la hausse du bénéfice relatif au surplus ayant été contrebalancés par l'incidence de l'IMM et par les résultats favorables au chapitre des sinistres liés à la protection des biens immobiliers en 2023, qui ne se sont pas reproduits.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,61 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco, soit une augmentation de 0,055 \$ par action, payable le 31 mars 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 3 mars 2025.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de Lifeco de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Montant par action
Série G	0,3250 \$
Série H	0,30313 \$
Série I	0,28125 \$
Série L	0,353125 \$
Série M	0,3625 \$
Série N	0,109313 \$
Série P	0,3375 \$
Série Q	0,321875 \$
Série R	0,3000 \$
Série S	0,328125 \$
Série T	0,321875 \$
Série Y	0,28125 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La compagnie a l'intention d'effectuer des rachats d'un montant de 500 M\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, en plus des rachats effectués pour compenser la dilution en vertu de nos régimes de rémunération fondée sur des actions. Ces rachats dépendent des conditions du marché, de la capacité de la compagnie à effectuer les rachats avec prudence et de l'apparition d'autres occasions stratégiques.

Conférence téléphonique portant sur le quatrième trimestre

La conférence téléphonique et la webémission audio portant sur le quatrième trimestre de Lifeco auront lieu le jeudi 6 février 2025 à 8 h (heure de l'Est).

La webdiffusion en direct de la conférence téléphonique sera accessible sur le site [Quatrième trimestre de 2024 – Webémission et conférence téléphonique](#) ou en composant le 1 844 763-8274 (sans frais) ou le 1 647 484-8814 pour les participants internationaux.

Il sera possible d'écouter la conférence téléphonique après l'événement en consultant notre site Web ou bien en composant le 1 855 669-9658 (sans frais au Canada) ou le 1 412 317-0022 (sans frais aux États-Unis) et en utilisant le code d'accès 5558187.

Vous trouverez ci-jointes les principales données financières.

GREAT-WEST LIFECO INC.

Great-West Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower et d'Irish Life. Ensemble, nous fournissons des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de régime de garanties offert par l'employeur et d'assurance et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à plus de 40 millions. Au 31 décembre 2024, l'actif administré de Great-West Lifeco s'établissait à plus de 3,2 billions de dollars.

Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO, et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour en apprendre davantage, consultez le site greatwestlifeco.com/fr.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés annuels de Lifeco pour les périodes closes le 31 décembre 2024 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, sauf indication contraire.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, les objectifs financiers à moyen terme et les objectifs en matière de bénéfice fondamental pour les activités d'Empower), la contribution aux bénéfices attendue de l'exploitation américaine de la compagnie, ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création de valeur et la réalisation des occasions de croissance, l'innovation en matière de produits et services, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, la part de marché, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, la conjoncture mondiale prévue, les effets potentiels des catastrophes, les effets potentiels des événements et conflits géopolitiques et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires, les objectifs de croissance et le capital de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Pour formuler notre évaluation de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt minimum mondial et nos attentes quant à l'incidence de cet impôt sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice fondamental, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes.

Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice fondamental à l'heure actuelle, conformément aux objectifs de la direction en matière de bénéfice fondamental énoncés dans le rapport de gestion annuel de 2024 de la compagnie. En ce qui a trait aux rachats d'actions possibles, le montant et le calendrier des rachats réels dépendront du bénéfice, des besoins de trésorerie et de la situation

financière de la compagnie, des conditions du marché, de notre capacité à effectuer les rachats de façon prudente, des exigences de capital, des lois et règlements applicables (y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables) et d'autres facteurs jugés pertinents par la compagnie, et ils pourraient être assujettis à des approbations ou conditions réglementaires. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2024 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 5 février 2025, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent communiqué de presse contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent communiqué de presse pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Sources et renseignements :

Relations avec les médias :

Tim Oracheski

204 946-8961

media.relations@canadavie.com

Relations avec les investisseurs :

Shubha Khan

416 552-5951

shubha.khan@canadavie.com

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Principales données financières consolidées

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental ¹	1 115 \$	1 061 \$	971 \$	4 192 \$	3 667 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ²	1 116	859	743	4 011	2 862
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	1 116	859	740	3 940	2 738
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ³	1,20	1,14	1,04	4,50	3,94
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,20	0,92	0,80	4,30	3,07
Bénéfice net	1,20	0,92	0,79	4,23	2,94
Dividendes versés	0,555	0,555	0,520	2,220	2,080
Ratio de distribution fondamental ³	46,3 %	48,7 %	50,0 %	49,3 %	52,8 %
Ratio de distribution ²	46,3 %	60,3 %	65,6 %	52,5 %	70,7 %
Valeur comptable par action ordinaire ²	27,17	25,78	24,26		
Rendement des capitaux propres fondamental ³	17,5 %	17,3 %	16,6 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ^{2, 4}	16,7 %	15,6 %	12,9 %		
Ratio de levier financier ⁵	29 %	29 %	30 %		
Total de l’actif selon les états financiers	802 163 \$	779 741 \$	713 230 \$		
Total de l’actif géré ¹	1 039 405	1 004 183	1 095 374		
Total de l’actif administré ¹	3 266 298	3 110 284	2 852 540		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 368 \$	13 517 \$	12 635 \$		
Total des capitaux propres	32 654 \$	31 311 \$	29 851 \$		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie ⁶	130 %	134 %	128 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion annuel de 2024 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Les résultats comparatifs pour la période close le 31 décembre 2023 ont été retraités afin d’exclure les montants liés aux activités abandonnées qui avaient été inclus par erreur dans le rapport de gestion du quatrième trimestre de 2023.

⁵ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, excluant la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu’elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁶ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d’assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d’assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion annuel de 2024 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements.

BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document et du rapport de gestion annuel de 2024 de la compagnie.

Bénéfice fondamental¹ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Exploitation canadienne	321 \$	317 \$	301 \$	1 262 \$	1 158 \$
Exploitation américaine	367	359	261	1 336	1 006
Exploitation européenne	231	195	213	829	777
Solutions de gestion du capital et des risques	223	210	236	818	794
Exploitation générale de Lifeco	(27)	(20)	(40)	(53)	(68)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	1 115 \$	1 061 \$	971 \$	4 192 \$	3 667 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	38 \$	41 \$	(213) \$	214 \$	(307) \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	—	—	—	—	(121)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	16	(203)	83	(149)	(20)
Autres incidences non liées aux marchés ³	(53)	(40)	(98)	(246)	(357)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	1 \$	(202) \$	(228) \$	(181) \$	(805) \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies²					
Exploitation canadienne	336 \$	460 \$	166 \$	1 484 \$	961 \$
Exploitation américaine	304	307	194	1 118	769
Exploitation européenne	310	115	217	813	384
Solutions de gestion du capital et des risques	194	9	215	618	833
Exploitation générale de Lifeco	(28)	(32)	(49)	(22)	(85)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	1 116 \$	859 \$	743 \$	4 011 \$	2 862 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	—	—	(3)	(115)	(124)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	—	44	—
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	1 116 \$	859 \$	740 \$	3 940 \$	2 738 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion annuel de 2024 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les autres incidences non liées aux marchés comprennent les incidences de la transformation des activités (y compris les coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les coûts d'acquisition et de dessaisissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et l'incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales.

MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités, qui incluent les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG);
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental	1 115 \$	1 061 \$	971 \$	4 192 \$	3 667 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	59 \$	46 \$	(351) \$	286 \$	(461) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(21)	(5)	138	(72)	154
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	—	—	(158)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	37
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	21	(235)	(28)	(209)	(149)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(5)	32	111	60	129
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(34)	(7)	(137)	(144)	(340)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	4	3	70	32	118
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(51)	(47)	(42)	(200)	(182)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	14	11	11	52	47
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt) ¹	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	14	—	—	14	—
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(5) \$	(243) \$	(558) \$	(267) \$	(1 290) \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	6	41	330	86	485
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 116 \$	859 \$	743 \$	4 011 \$	2 862 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	(3)	(115)	(124)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 116 \$	859 \$	740 \$	3 940 \$	2 738 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental	321 \$	317 \$	301 \$	1 262 \$	1 158 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	16 \$	58 \$	(162) \$	202 \$	(197) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(7)	(15)	48	(58)	58
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	147	(22)	157	(52)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(41)	5	(44)	14
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(5)	(4)	(5)	(41)	(9)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	1	1	2	10	3
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(6)	(4)	(2)	(25)	(20)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	2	1	1	7	6
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt) ¹	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	14	—	—	14	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	336 \$	460 \$	166 \$	1 484 \$	961 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental	367 \$	359 \$	261 \$	1 336 \$	1 006 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	13 \$	(1) \$	(13) \$	19 \$	5 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(4)	—	4	(5)	(1)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	(29)	—	(29)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	6	—	6	—
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(52)	(2)	(52)	(125)	(191)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	9	1	20	27	54
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(39)	(36)	(35)	(151)	(140)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	10	9	9	40	36
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	304 \$	307 \$	194 \$	1 118 \$	769 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	(3)	(115)	(124)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	304 \$	307 \$	191 \$	1 047 \$	645 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental	231 \$	195 \$	213 \$	829 \$	777 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	55 \$	(30) \$	(114) \$	23 \$	(321) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(9)	7	54	(4)	78
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	—	—	(158)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	37
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	26	(69)	(6)	(45)	(46)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(6)	18	106	12	113
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	23	(1)	(80)	22	(140)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	(6)	1	48	(5)	61
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(6)	(7)	(5)	(24)	(22)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	2	1	1	5	5
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	310 \$	115 \$	217 \$	813 \$	384 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental	223 \$	210 \$	236 \$	818 \$	794 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(23) \$	34 \$	(50) \$	54 \$	75 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	—	29	(8)	13
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(5)	(284)	—	(296)	(51)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	49	—	50	2
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	194 \$	9 \$	215 \$	618 \$	833 \$

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(27) \$	(20) \$	(40) \$	(53) \$	(68) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(2) \$	(15) \$	(12) \$	(12) \$	(23) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	3	3	3	6
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	—	—	4	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	36	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(28) \$	(32) \$	(49) \$	(22) \$	(85) \$

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023
Total de l'actif selon les états financiers¹	802 163 \$	779 741 \$	713 230 \$
Activités poursuivies – autres actifs gérés	237 242	224 442	220 578
Activités abandonnées – autres actifs gérés	—	—	161 566
Total de l'actif géré¹	1 039 405 \$	1 004 183 \$	1 095 374 \$
Autres actifs administrés	2 226 893	2 106 101	1 757 166
Total de l'actif administré¹	3 266 298 \$	3 110 284 \$	2 852 540 \$

¹ Les chiffres comparatifs comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.